

DOSSIER SANTÉ
SANTÉ

Transition écologique du système de santé: il y a urgence!

AVIS D'EXPERTS L'accélération et l'intensification des événements climatiques extrêmes, et leurs conséquences sur la santé et les écosystèmes, sont au cœur des débats sur la question environnementale. Mais qu'en est-il de l'impact des services de santé ?

Cette accélération vertigineuse des conséquences environnementales des activités humaines et de leur impact sur la santé met inexorablement en tension l'ensemble du système de soins français. Les services de santé subissent de plein fouet les impacts sanitaires directs et indirects du changement climatique (canicules, sécheresses, incendies, zoonoses, pollutions de l'air...), responsables chaque année de plusieurs dizaines de milliers de décès prématurés en France. Or ces mêmes services de santé sont à l'origine d'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France: près de 8%, soit plus que le secteur de l'aéronautique! Il est temps pour le secteur de la santé de prendre un tournant décisif dans l'accélération de sa transition écologique.

De nombreux professionnels se sont déjà engagés, et la création au printemps 2023 par le ministère de la Santé et de la Prévention d'un comité de pilotage de la planification écologique pour le système de santé doit permettre de développer, soutenir et pérenniser les initiatives existantes, encore trop isolées.

Mais le chemin reste long. Plusieurs défis conditionnent la transformation de l'essai vers une transition écologique effective, dans des délais records. Pour garantir la pérennité et l'efficacité de la démarche, son pilotage pourrait être confié à une délégation ministérielle. Il s'agit de renforcer la structure opérationnelle et de faciliter la mise en œuvre de cette feuille de route nationale, en coordination avec tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux. Aller plus loin et plus vite de façon concertée et indépendamment de l'agenda politique. Il est également impératif d'adopter une approche globale, intersectorielle et interministérielle, en coordination avec l'institut One Health et en adéquation avec la démarche de santé planétaire.

L'heure n'est plus aux constats, et un simple « verdissement » des pratiques ne saurait suffire. L'ambition doit être à la hauteur des défis. Répondre à l'objectif de réduire de 5% par an nos émissions de GES d'ici à 2050 implique la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes: des professionnels de santé aux patients, des industriels aux institutionnels, des établissements sanitaires aux structures médico-sociales, des hôpitaux aux structures de soins primaires, du public au privé... Deux axes forts doivent être engagés simultanément: l'atténuation

des impacts écologiques, et l'adaptation de notre système de santé afin qu'il soit résilient et durable. Tout en appliquant une règle d'or: continuer à assurer des soins de qualité et de sécurité, pour les patients comme pour les soignants!

Un engagement financier

Le système de santé est aujourd'hui en crise et aucune refondation ne saurait être envisagée sans prendre en compte les impacts de la crise écologique sur la santé publique. Au-delà des enjeux de sobriété et d'efficacité énergétique ou de réduction des émissions de GES, des mesures environnementales doivent être engagées pour maîtriser les risques de pollution de l'air, de l'eau, des sols, d'acidification des océans, de déforestation, de raréfaction de ressources vitales telle que l'eau potable.

Mais aujourd'hui, les professionnels ne disposent pas de ressources techniques, humaines et financières suffisantes pour mettre en œuvre cette transition. L'adaptation du système de santé à l'ambition d'une société écologique passe donc également par un engagement financier à la hauteur des enjeux et le soutien public renforcé de l'État y compris, et de toute urgence, dans les champs de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Enfin, faire évoluer les pratiques et les réglementations nécessite de raisonner dans le cadre d'une approche européenne, si-



non mondiale. C'est particulièrement vrai pour les produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux), dont les chaînes de production et d'approvisionnement sont mondialisées. On ne pourra s'attaquer sérieusement à ces émissions qu'en collaborant au-delà de nos frontières. Nos engagements nationaux doivent être présentés par les ministères chargés de la Santé et de la Transition écologique à la prochaine COP28 pour faire entendre la voix française.

La transition écologique ne doit être perçue ni comme un frein ni comme le synonyme de nouvelles contraintes. Il s'agit au contraire d'une opportunité réelle et incontournable pour donner du sens, renforcer l'attractivité des métiers, développer la cohésion, augmenter l'équité dans l'offre de soins, et agir en faveur de la promotion de la santé.

La transformation écologique et sociale ne se fera pas sans une transformation radicale du système de santé. Il convient de définir des objectifs de durabilité quantitatifs et qualitatifs, ambitieux, séquencés dans le temps, et qui intègrent la promotion de la santé et la prévention des maladies comme un axe prioritaire. Le système de santé doit activement contribuer à préserver les écosystèmes et des conditions de vie favorables à la santé et au bien-être de tous, aujourd'hui et pour les générations futures. Autrement dit, pérenniser une offre de soins résolument plus sobre et équitable, propice à un futur désirable, et vivable. ■

DOCTEUR
ALICE BARAS

• Professionnelle
de santé durable

DOCTEUR
**LAURIE
MARRAUD**

• Maître
de conférences

à l'EHESP, titulaire
de la chaire Respect,
chef de projet santé
au sein du think-tank
The Shift Project

**SARAH
OUANHON**

• Head of Net Zero
Delivery and
Partnerships,
Greener NHS,
Angleterre

PROFESSEUR
**PATRICK
PESSAUX**

• Président
du Collectif
écoresponsabilité
en santé (Ceres),
président du comité
de transition
écologique en santé
de la FHF

**CHARLOTTE
SORIN**

• Responsable
développement
durable à la Croix-
Rouge française

**Tous les auteurs
sont experts au sein
du comité de pilotage
de la planification
écologique pour
le système de santé**



Deux axes forts doivent être engagés simultanément : l'atténuation des impacts écologiques, et l'adaptation de notre système de santé afin qu'il soit résilient et durable.

ADELART - STOCK.ADOBE.COM